



STAND DE SAINT-CYR SUR RHONE – 69560 : homologué F.F.T. : 25 m, 50 m, Tir Sportif de Vitesse
STAND DU GYMNASSE DE SAINT-ROMAIN EN GAL – 69560 : homologué F.F.T. 10 m
F.F.T. n° 2038046 – LIGUE REGIONALE DAUPHINE-SAVOIE

FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC - LIGUE DU LYONNAIS

AGREMENT MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS n° 38 S 206
ENREGISTRE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS n° 03896ET0170
SIRET : 411 007 156 00028 – APE : 926C

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ELECTIVE
DU 14/12/2024**

Membres du bureau présents :

D. BARBET, M. COLLET, Y. COQUERELLE, G. CROZE, P. GIRAUDON, J-P. GONTHIER,
C. LACOUR, D. MAS, Y. LAGARDE, N. ROCHETTE, M. VILLECHAIZE

Membre du bureau excusé :

L. LANET

Avant de commencer l'assemblée générale, pensée et minute de silence pour les licenciés décédés la saison dernière. Ils sont aux nombres de 3 :

- Roger Ogeret :
Membre du bureau pendant de nombreuses années, il s'occupait des échanges avec nos amis allemands, ainsi que des Travaux.
- Robert Bourely :
A été aussi membre du bureau et s'est occupé aussi du Jumelage.
- Christian Bézier

Le **quorum** devant être de : **102**, il y a **147 signatures**.

Quorum donc atteint pour délibérer et voter.

Personnes invitées remerciées pour leur présence :

- Mme Annie Dutron, adjointe en charge des sports de la ville de Vienne
- M. Patrick Curtaud, Vice-Président Départemental à la culture et au Patrimoine

Les excusés :

- M. Thierry Kovacs, maire de Vienne
- M. Jean-Louis Astic-Mazet, Président de la ligue de Tir Dauphiné Savoie
- Mme Catherine Rodde, Adjointe à la Mairie de St Cyr sur le Rhône

Désignation des scrutateurs :

Avant de déclarer ouverte l'**Assemblée Générale Ordinaire Elective 2023/2024**, 4 scrutateurs se portent volontaires en cas de demande de vote à bulletins secrets, hors membres du comité directeur :

- Jonathan Chetot
- Michaël Clément
- Anthony Duterne
- Joris Herero

La séance débute à 18 h 15

Sur la saison 2023/2024 le club comptait :

- Au plan des tireurs : 430 adhérents
- Au plan des archers : 31 adhérents

Soit un total de 461 licenciés.

A noter que 70 personnes avaient postulé pour adhérer ; 55 licenciés ont été retenus et ont rejoint le club cette saison.

Ordre du jour établi par le Comité Directeur :

- Accueil Emargement
- Ouverture de la séance
- Désignation des scrutateurs
- Rapport d'activité du président suivi du Vote de ce rapport
- Rapport Financier du Trésorier
- Rapport des contrôleurs aux comptes
- Quitus au trésorier
- Élection des contrôleurs aux comptes
- Budget prévisionnel 2024/2025 Vote
- Montant des cotisations des licences 2025/2026 : Vote
- Compte rendu d'activités des Responsables des différentes disciplines
- Questions diverses
- Election du Comité Directeur
- Annonce du résultat du vote et de la composition du bureau
- Clôture de la séance

Rapport d'activité du président :

Le trésorier, Georges Croze, présentera le détail des comptes pour la saison 2023/2024.

Au niveau associatif :

- Le TOV a participé à la fête du sport de Vienne dans le cadre de l'OMS ; remerciements à tous ceux qui ont passé cette journée à St Romain en Gal dans la convivialité, la bonne humeur et pour avoir préparé, comme chaque année, un stand accueillant.
- Organisation par les archers du TOV, d'une compétition de Tir à l'Arc, parcours Nature, à Septème ; rencontre qualificative pour le Championnat de France.
- Du 9 au 12 Mai 2024, une délégation de 18 personnes nous ont rendu visite pour les 54 années de jumelage entre le TOV et le Club d'Esslingen.
- Fête de l'été
- Le Tir de la Dinde

Au niveau travaux :

- Stand de St-Cyr :
 - Les 3 portes d'accès au club ont été changées et remplacées par des portes sécurisées et isolées avec fermeture 3 points.
 - Les supports cibles du 50 m ont été refaits entièrement.
 - La couverture du chemin d'accès du 50 m est en cours
 - Il reste la couverture à poser, un devis a été demandé mais aucun retour ; nous allons le faire nous-même.
 - Le plafond de la salle a été doublé afin d'apporter de l'isolation et du confort lors de réunion ou repas.
 - Le carrelage a été changé.
 - La cuisine est en cours de modernisation
 - L'installation électrique est en cours de rénovation.

- Des prises ont été posées à l'extérieur.
 - Le tableau électrique du 25 m a été entièrement refait
 - Des détecteurs avec minuterie ont été posés à l'entrée du stand, entre les deux stands ainsi que la réserve, afin que la lumière ne reste pas allumée toute la nuit ou le weekend comme cela a été souvent le cas.
 - La salle dispose désormais de 4 zones d'éclairage led que l'on peut allumer ou éteindre en fonction de l'occupation ; question d'économie ; n'hésitez pas n'allumer que la zone dont vous avez besoin.
 - Le changement du câble alimentant le local archer est programmé (16 Décembre) afin d'éviter un incendie comme cela a déjà failli.
- Stand 10 m – sous-sol du gymnase de St-Romain en Gal :
 - Nous avons remplacé tous les anciens néons qui éclairent les cibles par des Tubes LED avec l'accord de M. Lecué (responsable des équipements sportifs de vienne agglo) les frais d'achat et de pose ont été pris en charge par le TOV.
 - 4 rameneurs sont HS ; on cherche une solution pour le dépannage ou remplacement
 - Nous allons revoir la numérotation des postes et le marquage au sol des pas de tirs.

- Stand 200 m :

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour l'ouverture du stand, ne serait-ce que pour quelques remplacements de temps en temps ; n'hésitez pas à vous faire connaître.

Comme vous l'avez sans doute appris, le stand a été inondé pour la troisième fois. Les dégâts ont été moins importants qu'en 2021 ; les caméras et le système informatique ont été épargnés.

Remerciement à Vienne agglomération pour sa réactivité pour le nettoyage du parking et du chemin. Le ruisseau a été curé, le contenu de 30 camions ont été nécessaire pour évacuer la terre et les graviers présents dans le lit du ruisseau ce qui représente 570 tonnes.

De notre côté, nous avons demandé l'intervention d'une entreprise pour le nettoyage de l'escalier et de la fosse du 200 m pour un coût 3 400 €.

Un devis a été demandé à un maçon pour le rehaussement des murets des escaliers extérieurs qui donnent accès aux fosses, endroit où l'eau pénètre en cas de crue de la rivière. Cout 5 940 €.

Au niveau Administratif :

- Pensez bien à badger lorsque vous allez sur les pas de tirs ; si vous rentrez à deux, chaque tireur doit badger, cela permet de contrôler la fréquentation. C'est le badge qui permet de suivre l'assiduité de chaque tireur et qui me permet de signer les feuilles vertes et le renouvellement des licences ou non.
- Comme le stipule le règlement intérieur du TOV, pour la demande de renouvellement des licences, des détentions ou acquisitions d'armes, pensez bien qu'il faut au minimum 3 séances de tir par saison. Beaucoup n'ont pas respecté cette obligation et leur demande a été refusée.
- La réalisation des badges (de couleur) a été reconduite ; badge que l'on vous demande de porter de façon qu'il soit visible, surtout sur les pas de tirs. Il faut que l'on puisse identifier les tireurs non à jour du renouvellement de leur licence. Tous les membres du bureau sont habilités à faire des contrôles au sein du club. J'ai contrôlé plusieurs tireurs

qui n'étaient pas à jour de leur licence donc pas en règle au niveau assurance, et même qui n'était pas licencié au club.

- Pour les retardataires pensez bien à la création de votre SIA
- Nous sommes en cours de changement de banque du Crédit Lyonnais pour le crédit mutuel. Problèmes répétitifs de perte de chèques. Nous avons un Gain de 300 € sur les frais bancaires (cartes et tenu de compte).
- Le contrat d'assurance, qui couvre l'ensemble des bâtiments de St Cyr + les stands 200 m et St Romain en Gal a été revu et mis à jour avec des meilleures garanties et un gain de 480 € sur la cotisation annuelle.

Jumelage Esslingen/Vienne :

En 2025 nous nous rendrons chez nos amis Allemand du 29 Mai au 1er Juin 2025.

Une réunion sera faite en début d'année afin de préparer le voyage.

Sujets divers :

- Laissez un stand propre, pensez bien à la fin de votre séance de Tir, à nettoyer votre tablette de tir, avec le produit mis à disposition. N'hésitez pas à en demander ; si les pulvérisateurs sont vides. Bien balayer votre poste de tir afin de ramasser vos douilles ce n'est pas toujours le cas pour les 22 LR.
- Petit rappel : la vitesse est toujours limitée à 30 Km/h dans le chemin d'accès ; respectez la bien.
- Dorénavant, le stand de St Cyr sera fermé tous les jours fériés vis-à-vis des habitants de St Cyr.
- Nous allons mettre en place une formation « mise en situation compétitions » pour les tireurs intéressés par la compétition. Celle-ci se fera le dimanche matin de 9 h 30 à 11 h 00, sur le stand n° 2 ; formation dispensée par Gilles Vernay.
- Mise en place également d'une activité « Tir ludique » le samedi après-midi, dispensée par Luc Lanet.
Des précisions vous seront communiquées ultérieurement.
- Dernier point, il n'y a pas besoin d'être au comité directeur pour donner son avis et des idées.

Sécurité :

- Ne pas être seul pour tirer ; cela est aussi valable pour les archers.
- Pour les personnes invitées par un tireur, le même invité ne peut venir que 2 fois dans la saison avec contrôle Finiada au préalable (ce qui permet de vérifier que la personne invitée n'est pas interdite d'arme) - uniquement stand St Cyr.
L'invité tire sous la responsabilité de la personne qui l'a invité et sur le même poste de Tir.
Avec une invitation délivrée par la FFTIR tout le monde est en règle au niveau assurance.
- Pas d'invité au stand 200m.

Programme passé ou à venir :

- Le Salon du Sport qui s'est déroulé le 9 Septembre.
- Début Novembre, une gerbe a été déposée sur la tombe de Jean-Jacques Aivazian.
- La soirée des Trophées
- La Soirée des Bénévoles
- La soirée « excellence sportive » pour les médaillés aux championnats de France.
- Le Tir à la dinde aura lieu dimanche 22 Décembre avec vente d'andouillettes et dégustation d'huitres.

Remerciements et félicitations aux bénévoles :

Plusieurs membres du club font un travail remarquable de bénévolat afin que le club puisse se moderniser, et être entretenu.

Toutes les améliorations que vous constatez sont faites grâce à une poignée de bénévoles qui répondent présents quand j'ai besoin d'eux.

Merci à tous les responsables d'ouvertures qui se rendent disponibles pour St Christ, St Cyr et le Gymnase de St Romain en Gal.

- Yves Coquerelle pour son travail sur les stands, alarme, caméras, Badge.
- Vincent Pastor pour son implication au 10 m, école de tir, et formation nouveaux adhérents.
- Jean-Paul Gonthier pour l'ouverture du 10 m et formation des nouveaux au tir à l'arc. Il est présent au stand le lundi, mardi, mercredi et vendredi soir de 18 h à 20 h + le samedi après-midi ; bel exemple de bénévolat.
- Christophe Maffini pour les agencements intérieurs.
- Pascal Giraudon, secrétariat Section archers.
- Bernard Comte, formation nouveaux archers, réparation des arcs.
- Michel Collet pour la gestion du 200 m
- Lucien Penalver : réalisation pose structure métallique
- Marc Villechaise, toujours disponible pour encadrer les tireurs.
- Gabriel Renard nouveau licencié qui se charge des travaux d'électricité.
- Luc Lanet, formation théorique nouveaux licenciés
- Aurélien Willem, tenue est mise à jour du site internet.
- Nathalie Rochette, notre secrétaire, toujours à notre écoute.
- Georges Croze, merci pour son travail de trésorier et la parfaite gestion des finances.
- Claude Lacour, pour la gestion des administrations : Polices et Douanes.

Bien sûr les oubliés sont remerciés aussi.

C'est grâce au bénévolat que nous pouvons éviter le plus possible l'intervention d'entreprise, et limiter l'augmentation du prix de la licence.

Vote du rapport d'activité : **approuvé à l'unanimité.**

Rapport financier du Trésorier :

(comptes de résultats – cf. tableau en annexe)

Rapport des contrôleurs aux comptes :

M. Jacques Tapié de Ceyleran et M. Lucien Penalver

Quitus au Trésorier

Election des contrôleurs aux comptes :

M. Jacques Tapié de Ceyleran ainsi que M. Lucien Penalver sont reconduits dans leur fonction de contrôleurs aux comptes pour la prochaine Assemblée Générale 2024/2025

Budget prévisionnel :

Présentation du budget prévisionnel 2023/2024 (cf. tableau en annexe)

Vote du rapport financier et du budget prévisionnel : **approuvés à l'unanimité**

Montant des cotisations FFTir 2025/2026 :

- Licence adultes 195.00 €
- Licence – de 20 ans 100.00 €
- Deuxième club 120.00 €

200 m St Christ :

- CTV (villette de vienne) 85.00 €
- Cotisation à l'année 160.00 €
- Séance de 2h 25.00 €
- Adhérents TOV 30.00 €

FFTA :

- Licence découverte 45.00 €
- FFTA adultes 110.00 €
- FFTA Juniors 65.00 €

Double licence FFT/FFTA : 260.00 € (adultes)
140.00 € (jeunes)

Droits d'entrée :

- FFT 100.00 €
- FFTA 70.00 €

PM : 96.00 €

Vote tarifs licences 2025/2026 : approuvés à l'unanimité

Compte-rendu des différentes sections du TOV :

- Tir à l'Arc : Pascal Giraudon
- Ecole de Tir : Vincent Pastor
- Section TSV : Vincent Sauter en l'absence de Luc Lanet
- Poudre Noire : Pascal Rochette
- St Christ 200 m : Michel Collet

Remerciements aux responsables de section

Questions diverses :

Aucune question écrite n'a été adressée en amont de l'Assemblée Générale, ni même aucune question n'a été émise lors de l'Assemblée Générale.

Remise des diplômes de la formation CAC (Certificat de Capacité à Accueillir et à Conseiller) aux licenciés ayant participé à cette formation :

- Laëtitia Clément
- Mickaël Clément
- Bernard Villecroze
- Marc Villechaise
- Anthony Duterne

Félicitations à tous, et n'oubliez pas pour ceux qui veulent progresser dans la formation la prochaine étape est le brevet animateur qui ouvre la porte à la formation « initiateur ».

Remise de présent du président à :

- Nathalie Rochette

- Claude Lacour
- Georges Croze

Élection du Comité Directeur/ Membres sortants :

- Coquerelle Yves
- Croze Georges
- Gonthier Jean-Paul
- Lanet Luc
- Villechaize Marc (ne se représente pas)

Membres se présentant pour 5 sièges

- Clément Laëtitia
- Coquerelle Yves
- Cordelier Christian
- Croze Georges
- Gonthier Jean-Paul
- Lanet Luc
- Moulin Gérard
- Rivera Lionel

Résultats du vote :

• Clément Laëtitia	:	97
• Coquerelle Yves	:	113
• Cordelier Christian	:	20
• Croze Georges	:	114
• Gonthier Jean-Paul	:	106
• Lanet Luc	:	100
• Moulin Gérard	:	25
• Rivera Lionel	:	23

Composition du nouveau bureau :

- **Mas Denys ; Président**
- Lacour Claude : Vice-Président
- **Rochette Nathalie : Secrétaire**
- **Croze Georges : Trésorier**
- Collet Michel : Trésorier Adjoint et référent St-Christ
- Lagarde Yvon : Lois et Décrets
- Coquerelle Yves : Informatique, alarme ; responsable armes
- Lanet Luc : Responsable travaux
- Gonthier Jean-Paul : Responsable du 10 m
- Giraudon Pascal : Secrétaire section archerie
- Barbet David : Référent St-Cyr
- Clément Laëtitia : festivités, gestion du bar

Fin de l'Assemblée Générale à 19 h 30

**Fait à Vienne,
le 9 Janvier 2025**

**Président
MAS Denys**



**Secrétaire
ROCHETTE Nathalie**



TIR OLYMPIQUE VIENNOIS

Comptes résultats saison 2022/2023

CHARGES D'EXPLOITATION (Débits)		PRODUITS D'EXPLOITATION (Recettes)	
Reversement FFT	35 093,00	FFT	68 641,24
Reversement FFTA	2 697,50	administrations	14 890,00
cautions badges	115,00	FFTA	3 868,00
stand JJA	14 180,03	droit d entrée	2 800,00
section archerie	3 291,74	badges	740,00
stand 10 m	1 268,18	carnet de tir+ feuilles vertes	274,50
fonctionnement	7 571,37	section archerie	3 244,47
competitions	5 481,09	competitions	2 076,00
secretariat	2 163,42	receptions	2 176,00
munitions cibles	446,50	subventions	14 608,00
réceptions	5 473,78	munitions cibles	3 095,20
jumelage	3 191,88	jumelage	2 657,51
accessoires	0,00	Stand St Christ	24 891,45
stand St Christ	16 543,10	bar	802,15
frais bancaires	231,70	accessoires	210,00
bar	1 356,42	divers	13 355,48
divers	6 189,72		
avantages en nature ville de Vienne	312,00	avantages en nature ville de Vienne	312,00
total des charges	105 606,43	total des recettes	158 642,00
solde	53 035,57		

TIR OLYMPIQUE VIENNOIS

BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024

CHARGES D'EXPLOITATION (DEBIT)		PRODUITS D'EXPLOITATION (RECETTES)	
Reversement ligues FFT	35 000	Licences FFT	68 000
Reversement ligues FFTA	3 000	Licences FFTA	3 600
frais bancaires	300	Droit d'entrée	2 500
secretariat	2 000	réceptions	2 000
Frais de fonctionnement	7 000	Divers	6 000
Frais de compétitions	5 000	Subventions	8 000
Fournitures accessoires	500		
cautions badges	200	comite de jumelage	1 000
section archerie	3 000	munitions cibles	3 000
jumelage	3 000		
stand 10 m	2 000	bar	1 000
investissements	41 000	badges	600
		carnet +feuilles vertes	300
frais divers	6 000	stand S Christ	28 000
receptions	5 000	section archerie	3 000
		administrations	10 000
munitions cibles	2 500		
stand st Crist	20 000		
bar	1 500		
TOTAL des Charges	137 000 €	TOTAL des Recettes	137 000 €

Le Président,

Denys MAS



La Secrétaire,

Nathalie ROCHETTE

